ABONNEMENT

saumur : Un an 30 fr.
Six mols 16
Trois mols 8 Poste:

on s'abonne : A. SAUMUR,

Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTERATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . 20

RÉSERVES SONT PAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction es annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés na sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS. A L'AGENCE HAVAS

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbresposte de 15 cent., envoyes dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 13 AVRIL

Une seuille opportuniste, en publiant le comple rendu des discours débités dans le Nord par les avocats de Boulanger, fait remarquer que nulle part on ne crie : Vive la République!

Dans une de ces réunions, au moment où M. Laur, agitant son chapeau, criait : « Vive Boulanger ! » M. Charles Simon lui

« Cet air de café-concert que vous applaudissez, est votre Marseillaise.

Un seul cri n'a pas été poussé, c'est » celui de: Vive la République ! »

On est frappé, en effet, quand on lit les comples rendus de ces étonnantes élections, de n'entendre nuite part répondre par les cris de : « Vive la République! » aux orateurs qui rappellent tout ce que la France a souffert par la République, depuis qu'elle s'estabattue sur la France.

Les journaux républicains qui s'acharnent sprès Boulanger et le pressent de donner son programme se gardent bien de faire la moindre réflexion sur cette attitude des populations en présence des accusations portées par les accusateurs ambulants de la République, du régime républicain.

Parlez, disent-ils, exaspérés par le silence du général; mais parlez donc l

Toutes ces provocations sont du pur en-

Boulanger a parlé, il a écrit et beaucoup; en quoi cela l'a-t-il engagé?

Boulanger à barre sur le personnel qui l'a employé ; voité ce qui donne à son mépris pour la Majorité de la Chambre et pour le personnel gouvernemental une expression qui enchante les populations.

A bas la République ! à bas la Chambre ! à bas la Constitution ! Voilà ce que les électeurs crient sous toutes les formes.

Les Républicains savent si bien que tout ce mouvement est un mouvement anti-républicalo, qu'aucun de leurs chefs n'a osé aller se présenter dans le Nord pour « éclairer » les populations, alors cependant qu'ils écrivent dans leurs journaux que la République est mise en péril par celle élection.

Quoi l vraiment, citoyens clémencistes, vous êtes naîfs à ce point que vous ajoule. riez foi à ce que l'auteur des lettres au duc d'Aumale vous enverrait dans un billet à La Châtre?

Si Boulanger savait que quelques lignes de son écriture pussent lui attirer des voix, il n'hésiterait pas à expédier un poulet à M. Clémenceau.

Ainsi, voilà des hommes politiques qui se sont servis du général Boulanger pour faire le coup des Princes, justement parce qu'ils savaient qu'aucune besogne ne lui répugnait, — et, aujourd'hui, ils s'étonnent de trouver le même homme dupant de son mieux ses anciens complices l

On demande à tout venant : Qui le général Boulanger trompe-t-il?

Il trompe surement ceux, quels qu'ils soient, qui ont mis en lui leur consience.

Il trompe ceux qui demandent à un faiseur de coups, la reclitude morale d'un militaire fidèle à son devoir.

Clemenceau, Pellelan, Ferry ont été chercher Boulanger pour donner une satisfaction à leur haine contre le général duc d'Aumale et le colonel duc de Chartres.

La besogne faite, ils voudraient qu'on les débarrassat de l'exécuteur de cet attentat contre l'armée.

Mais celui-ci s'est dit que, puisqu'il était dans la place, il serait plus intelligent d'y rester; qu'en tout cas, il serait trop bête d'en sortir sur l'injonction de gens qui ne valent pas mieux que lui.

La République française, le Siècle mettent le gouvernement en demeure d'agir, de parler baut.

Quel effet pourrait produire une admonestation au général venant de ceux qui ne l'ont pris que pour les vices qu'ils lui suppossient, pour le peu de scrupule, pour l'ambition effrénée qu'ils lui connaissaient?

Boulanger pourra toujours répondre aux Freycinet, aux Goblet, aux Floquet, aux Pelletan, aux Ferry:

- Taisez-vous, complices | rappelezvous vos acclemations quand j'ai fait, au mépris de toutes les lois militaires, au mépris de tout sentiment patriolique, la vilaine expulsion dont vous m'aviez chargé.

Les opportunistes paraissent moins dé-cidés que le premier jour à agir contre le ministère Floquet | Si celvi-ci seit mine de résister énergiquement au boulangisme, il ramènera à lui les votes de la gauche modérée... au moins pour quelque temps et jusqu'à ce qu'il entame son programme radical.

Cette presque unanimité des républicains est faite d'ailleurs pour encourager les conservateurs atteints de boolangisme; c'est donc aussi une raison de plus pour les supplier de ne pas se jeter dans une aventure dont la guerre civile et la guerre étrangère seraient l'inévitable dénouement.

Voter pour Boulanger, disent ses partisans, c'est témoigner de son dégoût pour le régime existant. Entendu ! mais si l'on est dégoûté, pourquoi ne pas voter simplement pour un candidat antirépublicain et se prononçant nettement contre la République?

Non! si l'on vote pour le brav général, c'est que vraiment, par un phénomène incompréhensible, les foules raffolent de lui sans savoir pourquoi, sans lui demander rien autre chose que d'être, de paraître et de se promener à cheval. C'est Boulange, lange, lange, que l'on veut. Cela s'appelle l'amour dans la vie privée; les dilettantes de la chose vous diront que, quand on peut raisonner les causes de l'amour, on est bien près de ne plus le ressentir.

Dans la vie politique, cela prend le nom de césarisme.

Toutefois, il ne faudreit pas s'exagérer l'importance actuelle du mouvement! Un nouveau journal, le Parti ouvrier, rédigé par les redacteurs qui ont quitté le Cri du Peuple précisément parce qu'il tournait au boulangisme, a réuni à ce sujet des chiffres curieux. Le brav général, dans les récentes

élections, a eu 228,785 voix. Soit! Mais dans les mêmes élections 930,448 électeurs se sont prononcés contre lui, subdivisés comme il suit :

> Républicains..... 685.337 Réactionnaires..... 225.578 Divers..... 49.503

Il faut donc constater que la France est encore très loin d'être la chose du général Boulanger et que le mal pourrait encore être enrayé sans l'aveuglement naif ou malheureux, mais en lout cas impardonnable, des conservateurs qui l'ont adopté comme instrument d'opposition.

Ils cherchent un sauveur, mais qui nous sauvera du sauveur qu'ils choisissent?

(Figaro.)

MOEURS RÉPUBLICAINES

Le spectacle offert par la campagne élec-torale du Nord est singulièrement instructif. Il donne au pays une juste idée du trouble politique et social produit par la République.

Les bourrasques printanières qui fondent sur nous, ne sont rien en comparaison des bourrasques électorales qui tourbillonnent dans le Nord.

Les épithètes intransigeantes pleuvent dra sur le Parlement « pourri », sur le régime « avachi », sur « les vieux chanoines » du Luxembourg, sur les opportunistes a Tonkinards », sur le gouvernement « Seize-Mayeux » qui préside aux destinées d'une République agonisante.

Oui, le ministère Floquet lui-même! est atteint par cette avalanche de récriminations intransigeantes.

La bataille — déclare-t-on — c'est contre un « gouvernement d'ordre moral » que nous la poursuivons; c'est avec « un nouseau Seize-Mai » que nous sommes en guerre; on se croirait revenu aux beaux jours du Seize-Mai ». Tant pis pour le ministère Floquet! écrit la Lanterne qui soulenait ardemment jadis les ministères Freyci-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'Institutrice à Berlin PAR MIII MARECHAL.

Et oublieux de toute dignité, il ouvrit à la jeune file une porte qui doonait dans les bureaux de laçon à lui faire éviter la rencontre redoutée avec

Giselle recula. Trongh amount and - Je présère sortir comme je suis entrée, ditelle doucement,

Puis, faisant une profonde révérence, elle prit le chemin du grand vestibule d'attente.

- Peste! elle est brave, se dit le baron, dès que la porte se fut refermée sur la solliciteuse. Je préférerais à sa place entrer dans un trou de souris plu'ôt que d'affronter en pareille situation la présence de la baronne.

Trois minutes après, celle-ci ayant ordonné à ses filles de rentrer chez elles, fit irruption dans le cabinet de sou débonnaire mari.

Oui, débonnaire, en tant que mari, en tant que bon père, en tant que maître à l'égard de ses domestiques, mais redouté et redoutable en tant que gouverneur de l'Alsace-Lorraine.

La baronne d'Osterwald interrogea comme aurait pu le faire un juge d'instruction.

Lui, sans défense, comme il l'était presque toujours devant sa femme, raconta naïvement les choses telles qu'elles s'étaient passées.

- Et vous avez promis? demanda-i-elle avec

- Presque, ma bonne amie... Il s'agit d'ailleurs d'une peccadille... Je compte voir moi même ce jeune homme, et je verrai bien...

- Vous ne verrez rien du tout, s'écria impétueusement la baronne; quant à moi, je vois clairement que vous vous êtes laissé ensorceler par cette aventurière.

- Permettez, ma chère, je ne puis croire que vous auriez dooné vos filles à élever à Mil. Duparc si elle méritait d'être qualifiée ainsi.

- Je retire le mot, répondit la baronne avec humeur; mettons enjoleuse.

- Si vous entendez par là qu'elle m'a remué te cœur, je l'avoue humblement, dit le neif baron.

- Ah! vraiment, je ne vous savais pas le cœur si lendre; mais voyons donc un peu cette pétition. Est-ce votre belle solliciteuse qui l'a écrite de son irrésistible écriture ?

A peine la baronne eut-elle jeté les yeux sur la lettre ouverte toute grande parmi les paperasses du bureau, qu'elle recula comme si un serpent l'avait mordue.

- Juste ciel! s'écria-t-elle avec une indignation très sincère. Hamon! Comment, cette odieuse modiste, cette insolente Française, a osé pénétrer dens ma maison! Tenez, voilà ce que je fais de sa supplique. Et entendez-vous, monsieur le baron, je vous défends de donner aucune suite à cette affaire.

En parlant ainsi, la baronne avait mis en pièces la pauvre pétition et peut-être en même temps le repos de loute une famille, comme l'avait dit Mile

Oh! qu'il était heureux pour le jeune officier, prisonnier à cette heure, que Frida ait eu une autre idée.

Renfermée dans sa petite chambre dont elle avait fermé la porte au verrou, l'enfant s'était assise devant sa table à écrire et choisissait avec un soin minutieux dans sa 'papeterie de luxe, comme nous l'avons vu faire déjà à Méran et à Berlio, les fournitures les plus capables de prêter mainforte à son style.

La lettre fut longue à élaborer. Quant à l'adresse, sans prendre la peine de la lire, nous nous doutons bien qu'elle portait le nom du comte de Kastow.

Quatre très pressée s'étalaient en gros caractères aux quaire angles de l'enveloppe, sans parier des faire suivre disséminés un peu partout.

ll est permis de rire de ce surcroît de précau-

tions, cependant elles ne furent pas inutiles dans le but qu'elles poursuivaient du moins, car le lendemain soir, M^{II.} Hamon recevait un télégramme qui lui donnait bon espoir, et le surlendemain matin, le jeune officier d'artillerle était mis en liberté avec ordre de quitter Strasbourg immédiatement.

C'était tout ce qu'il demandait.

Quant à Mile Hamon, elle ne put remercier sa p-tite bienfaitrice. D'abord elle ne soupçonnait pas que c'était à elle qu'elle devait la mise en liberté du captif, ensuite les portes de l'hôtel du gouvernement se trouvèrent fermées pour elle d'une façon irrémissible.

Quand elle s'y présents, le fasil du factionnaire lui parut aussi menaçant que l'épée flamboyante qui interdisait à nos premiers parents le retour au paradis terrestre.

- Jo la verrai dimancho à l'église, pensa la digne fille pour se consol r.

Mais ce fut en vain qu'elle chercha dans la foule, un doux regard levé si arde nument vers le ciel, qu'elle chercha à entendre autour d'elle cette voix pure qui chantait si bien les fouanges de Dieu.

Elle ne vit rien, n'entendit rien et rentra tristement chez elle, en se demandant si ses jeunes amies n'étaient pas malades.

Voici ce qui s'était passé, comme elle l'apprit

net et Goblet et que le panache de Boulange

a rallié aujourd'hui.

A Denain, à Dorignies, à Valenciennes, à Fourmies, et partout où s'organisent des conférences publiques, ce ne sont que sifnets, boucans, hurlements de colère, invectives, injures, menaces entre républicains opportunistes et républicains intransigeants. Les orateurs ne peuvent se faire entendre; impossible même de constituer régulièrement les bureaux. La liberté républicaine a engendré l'anarchie radicale. Et ce n'est qu'un commencement. Puisse le pays qui travaille, le pays qui conserve intacts les sentiments de vrai patriotisme ouvrir les yeux et comprendre vers quel abime le pousse la République! EDMOND ROBERT.

Saint-Genest, dans le Figaro, a donné la vraie raison de la popularité si soudaine et débordante du général Boulanger, et elle n'est pas pour honorer le populaire:

« Non, dit-il, quoiqu'il advienne de cette surprenante aventure, ce qui sera uniquement intéressant pour l'histoire, c'est ceci : Comment expliquer qu'un ancien officier subalterne de 71, exécuteur des hautes œuvres pendant la Commune, protégé du duc d'Aumale qu'il devait ensuite proscrire; comment expliquer que cet homme ait pu subitement grandir au point que, le jour de sa disgrace, cent mille Parisiens le reconduisaient à la gare, tandis que personne n'avait accompagné le général Chanzy l

» Quel prestige avait-il donc, sur cette multitude ! Ah ! je le répète : il les prenait par ceci : il leur donnait cette impression charmante qu'ils étaient devenus grands patriotes. Il leur procurait cette illusion qu'en criant : « Vive Boulanger! » ils reprensient l'Alsace; il leur causait ce chatouillement délicieux de la revanche facile en buvant des bocks dans les cafés-concerts.

» Les bons bourgeois qui adorent les émotions d'un patriotisme sans danger étaient profondément reconnaissants à l'homme qui leur faisait croire que c'était de l'héroïsme que de chanter En revenant de la Revue. Autant ils ont en horreur les vrais généraux qui prêchent la discipline, le travail, le courage sans bruit, autant ils adoraient ce général d'hippodrome qui donnait un brevet d'héroïsme à quiconque hurlait à

» Voilà, en réalité, d'où est venue la fulgurante popularité du général. Dans tout autre pays on aurait réfléchi; on aurait dit : « D'où vient cet homme, qu'a-t-il fait, quels services a-t-il rendus, en quoi a-t-il réorganisé l'armée ? » Tandis que chez nous, la chanson de Paulus, le cheval noir, la

barbe, c'était plus que suffisant. B Si M. Wilson vendait des croix, le général Boulanger distribuait de l'héroïsme à

bon marché. »

Avons-nous besoin de multiplier les extraits de journaux pour faire ressortir l'état douloureux où le succès du boulangisme a ploagé les républicains opportunistes et radicaux?

Ils étaient si persuadés que la France

leur appartenait, qu'ils ne peuvent se résoudre que c'est par haine et dégoût de leur régime et de leur personnel que le pays se rejette vers le premier aventurier venu jugé capeble de déblayer et de nettoyer le ter-

La République française a la douleur lyrique; elle a compris que Boulanger voulait prendre les places occupées par les oppor-

« Ce qu'il veut, ô monsieur le Président de la République, c'est votre place, c'est votre Elysée, c'est la première magistrature de l'Etat où l'unanimité des républicains vous a porté!... Et quand il sera là, Georges-Ernest Boulanger, premier consul, où sera la liberté? où sera la République? et que deviendra la patrie?

» Et le vent de folie furieuse souffle tou-

Vent de folie, évidemment, mais nous ne voyons pas ce que la liberté a à faire en cette aventure; les opportunistes y ont mis bon ordre; il y a encore à Paris des portes où l'on peut voir la trace des crochetages et des coups de hache ordonnés et exécutés par la faction opportuniste contre la liberté des catholiques qui vaut bien, croyonsnous, celle des politiciens gambettistes.

La Justice prend ses grands airs et dit:

« Les situations s'éclaircissent, et nous vivons dans un pays de sincérité. Jusqu'ici il pouvait y avoir des dupes: il n'y aura pas de complices. »

Peuh ! Peuh! Si Boulanger sait faire; ce ne sont pas les Jacobins qui manquaient dans les Sénats césariens et les baronnies impériales.

INFORMATIONS

Monsieur le Comte de Paris est arrivé de Lisbonne à Southampton, à bord du steamer

Demain samedi doit avoir lieu à Sheen-House une réunion des chefs du parti royaliste, qui, hier et avant-hier, sont partis pour aller rejoindre le prince.

Nous croyons savoir que dans cette réunion seront prises des résolutions impor-

Le roi de Suède arrivera à Alger, le 5 mai, et y séjournera jusqu'au 40. Il voyagera incognito.

Il est probable que M. Tirman mettra à la disposition du roi sa résidence d'hiver.

Le Salut Public de Lyon, dans une « correspondance de Paris », prétend que dans le Nord certains agents du général Boulanger répandent le bruit que le bruyant militaire serait le fils naturel de Napoléon III.

SA dernière incarnation:

Le général Boulanger crucifié, entouré des membres du ministère Tirard; la France

bien plus tard.

Le soir même de son entrevue avec le baron, Giselle fut appelée chez Mae d'Osterwald qui lui fit les reproches les plus durs sur la vulgarité de ses relations.

- Je n'ai pas besoin de vous nommer la personne, ajouta-t-elle, ce nom ne souillera pas mes lèrres, mais je m'étonne que d'après ce qu'on raconte de votre prétendue naissance aristocratique, vous preniez plaisir à fréquenter des gens de cette sorte; en tous cas, il est de la plus haute inconvenance que la jeune comtesse de Gastein dont vous avez la garde ait été vue dans un magasin de modes autrement que pour y faire une commande.

» Je sais de plus, autre inconvenance, que ma fille, encouragée et provoquée sans doute par vous, a accepté de la main de cette personne des ajustements pour ses poupées. J'ai rougi, je vous l'assure.

Sans doute que la baronne jugea nécessaire pour ne plus avoir à en rougir de faire disparaître les têmoins de cette honte, car Frida reçut l'ordre d'apporter tout ce qui provenait de chez Mil-Hamon.

Il y eut, le soir même, un autodafé complet dans le cabinet de la baronne et Frida trépigna de rage en voyant disparattre au milieu des flammes les chapeaux; les capotes, les toquets à plumes et tout ce charmant trousseau, confectionné par les doigts habiles de son institutrice.

Malgré toutes les précautions prises par la baronne d'Osterwald, Giselle sut, peu de jours après, que c'était au comte de Kastow qu'elle devait, par l'intercession de Frida, la grâce du jeune officier d'artillerie.

Un matin, elle rencontra Mile Hamon à la porte du presbytère. Giselle avait reço, avec la défense de se rendre à la cathédrale, l'ordre de choisir une autre église pour ses dévotions du dimanche, mais Mme d'Osterwald avait heureusement oublié de comprendre le presbytère dans cette désense; elle ignorait d'ailleurs que Giselle avait rencontré là un ami et un consolateur dans la personne d'un vieux prêtre, alsacien de paissance. Il s'était distingué, dans la dernière guerre, par l'ardeur avec laquelle il avait travaillé à l'enrôlement des volontaires avant le siège.

Il avait même reçu du gouvernement français le ruban de la Légion-d'Honneur.

Depuis, il avait été le soutien de ses compatriotes et plus d'une sois il était venu frapper à la porte du baron d'Osterwald pour lui signaler quelque injustice ou quelque cruauté commise par ses agents.

(A suivre.)

au pied de la croix et M. de Bismarck, en Judas, dans un coin.

Telle est l'œuvre d'art que l'on vend dans les rues sous le titre de : Il ressuscitera !

« Il reviendra » est dépassé: mais c'est peut être aussi dépasser, dans la plaisanterie, les limites de ce qui est permis.

L'état de santé de M. Emmanuel de Mac-Mahon, fils du maréchal, s'est sensiblement amélioré.

Atteint par les sièvres au Tonkin, et satigué par un voyage de quarante jours, M. Emmanuel de Mac-Mahon aveit dû s'aliter à son arrivée à Paris.

LA MAISON DE JEANNE D'ARC

Le Conseil général des Vosges a décidé, sur le rapport de M. Charles Ferry, que la garde de la maison de Jeanne d'Arcà Domrémy serait confiée à un ancien soldat dont le traitement serait payé par le département.

> * * COUPS DE REVOLVER A L'ELYSÉE

Hier, à onze heures et demie du matin, un ouvrier maçon se présentait chez le concierge du palais de l'Elysée, faubourg Saint-Honoré, et demandait à être introduit auprès de M. le Président de la République.

Il déclara avoir une communication des plus urgentes à faire à M. Carnot.

Les gardiens du palais lui répondirent que le Président de la République était ab-

Le maçon entra en fureur, et sortant un revolver de dessous sa blouse, il déchargea trois coups dans la direction des fenêtres de M. Carnot.

Aussitôt appréhendé par les agents, il a été conduit chez M. Beynaguet, commissaire de police, qui l'a interrogé immédia-

Il a déclaré se nommer Auguste Corbie, être né à Cahors et demeurer à Paris, au 6 de l'impasse des Trois-Frères.

Le maçon dit que, ne pouvant être reçu par M. Carnot, il s'était décidé à tirer trois coups de revolver afin d'attirer son attention.

ETRANGER

M. DE BISMARCK ET L'EMPEREUR FRÉDÉRIC

Saint-Pétersbourg, 12 avril. On est d'avis, dans les cercles politiques, que si M. de Bismerck se retire, c'est qu'il aura acquis la conviction que les jours de l'empereur ne sont pas aussi rigoureusement comptés qu'on le croit généralement.

On rappelle ce mot du chancelier, quand, il y a dix ans, l'empereur Frédéric exerça la lieutenance de l'empire, au nom de son père, blessé par Nobiling:

« Jamais je ne pourrais rester le ministre de cet homme. »

LE GENERAL BOULANGER ET LA PRESSE RTRANGERE

Voici, à titre de curiosité, des extraits de certains journaux allemands.

La Gazette nationale dit que le rôle du général Boulanger est un indice non trompeur de l'avenir réservé à la France.

Lorsque la République aura disparu sous le nom de l'ancien commandant du 13° corps, il n'est guère probable encore qu'on puisse faire disparaître le général Boulan-

Son audace croîtra avec ses succès plébiscitaires, les pacifiques habitants de la campagne donnent eux-mêmes leurs voix à un homme qui a entièrement identifié son nom à l'idée de la guerre et de la revanche contre l'Allemagne.

Ce fait démontre presque à quel point la France éprouve le besoin d'un grand sabre et d'une main solide pour échanger enfin un régime républicain contre une situation dis-

On est prêt à passer, s'il le faut, par la guerre. M. Floquet et ses amis ne servent tout au plus que de marchepied au général Boulanger qui se prononce ouvertement et à haute voix pour la revision de la Constitution et la dissolution de la Chambre.

La Gazette de la Bourse déclare, de son côté, que la France marche à grands pas vers la dictature.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 12 avril. Le marché de nos rentes offre peu de variations:

3 0/0, 81.22; 4 1/2 0/0, 106.30.
L'action du Crédit Foncier se négocie à 1342. Les obligations foncières et communales du Crédit Foncier conservent leur bonne tenue; elles sont à bon droit recherchées par l'épargoe qui sait appre-cier les avantages d'un placement stable et à l'abri des vicissitudes.

des vicissitudes.

Le 18 courant aura aura lieu l'émission de la Société des Immeubles de France. Les 150,000 obligations offertes au public à 387.50 sont remboursables à 1,000 fc. dans une période de 75 ans. boursables à 1,000 fr. dans une période de 75 ans.
L'intérêt annuel de 15 fr. est payable trimestriellement, comme les rentes de l'Etat. Les obligations de la Banque hypothécaire de France remboursables à 1,000 fr. sont cotées depuis longtemps 490 et 495 fr. Les obligations de la Société
des Immeubles de France, absolument semblables
aux obligations de la Banque hypothécaire et dont
le remboursement à 1,000 fr. est plus rapide, sont
émises à 387.50. Si on considère qu'il y a entre émises à 387.50. Si on considère qu'il y a entre deux titres identiques un écart de 102 50 et que le patronage du Crédit Foncier est acquis aux obligations de la Société des Immeubles, on conclut qu'il y a pour les souscripteurs la certitude d'une prime immédiate de 50 fr. par titre minimum, et dans un avenir prochain on doit entrevoir la disparition de l'écart tout entier.

La Société Générale se maintient à 451.25, avec tendance meilleure. Les Dépôts et Comptes Courants sont immobiles à 600.

La Compagnie d'assurances l'Urbaine-Vie a dis-tribué pour l'exercice 1886 un dividende de 40 fr. nets d'impôts. Son système d'assurance complémentaire, combinaison ingénieuse et réellement féconde, est de plus en plus apprécié des

L'action de Panama, toujours très egitée, clôture à 266 francs. La rentrée prochaige de la Chambre donnera la solution tant réclamée par tous les capitalistes pour l'émission des obligations à lots et on a tout lieu de compter que cette solution sera favorable à la compagnie.

Les Métaux sont demandés à 908.75. Nos chemins de fer sont fermes.

NOUVELLES MILITAIRES

Cavaliers vélocipédistes et chiens de guerre

Voici les détails que publie le Progra militaire sur les expériences intéressantes dont nous avons parlé hier sous le titre: Un nouveau sport militaire, et qui ont élé faites dimanche dernier, vers 8 heures du matin, sur la route de Tours à Montlouis:

« Il s'agissait de comparer la vitesse obtenue par les divers modes de correspondance, susceptibles d'être employés en temps de guerre : cavaliers, vélocipédistes militaires et chiens de guerre.

» Un première expérience fut faite sur une distance de six kilomètres en roule plate; elle a donné les résultats suivants:

» Bicyclette: M. G. Victor, en 13 minutes 49 secondes.

» Chiens de guerre : Brisefer et Turco (appartenant à M. le lieutemant Jupin), en 43 minutes 55 secondes.

» Bicycle: MM. Bezard et Legrand, en 44 minutes 20 secondes.

» Tricycle: M. Girault (Louis), en 15 minutes 10 secondes;

» Cavaliers: en 24 minutes. Les cavaliers ont parcouru la distance en alternant 2/3 au trot et 1/3 au pas.

» Une charrette anglaise qui suivail au trot régulier a accompli le parcours en 26 minutes.

» Dès le départ, les chiens, par un rush formidable, se séparent du groupe et prennent une avance considérable qu'ils conservent pendent les deux premiers kilomèlres. Vers le troisième ils éprouvent le besoin de se désaltérer et perdent ainsi 30 à 40 se-

» Pendant ce temps là, « Bicyclette », qui suit à une allure vive, parvient à les dépasser et conserve la tête jusqu'à l'arrivée et

» Une deuxième épreuve courue sur une distance de trois kilomètres a été accompli sur route par les vélocipédisles, et, à l'a vers champ, par les cavaliers et les chiefs de guerre; en voici les résultals:

» Cavaliers : en 45 minutes. » Vélocipédistes (bicycle et bicyclelle) MM. Travers et G. Victor, en 7 minulet

» Chiens de guerre : Brisefer, en 7 minu-5 secondes.

tes 30 secondes, » Turco, en 8 minutes 30 secondes.

» Tricycliste: L. Girault, en 8 minutes & secondes.

Dune partie des vélocipédistes, qui pre naient part à ces expériences, se sont de signalés pendant les dernières manœura du 9° corps, où ils ont su mériter les selle citations de M. le général Carrey de Bellemare. L'emploi de la bicyclette et du tricycle semblerait être indiqué, à l'exclusion du bicycle, pour le service de l'armée, suivant certaines conditions laissées à l'appréciation des chefs de corps.

» On compte poursuivre la série de ces expériences par un read de nuit, à grande

distance. »

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Départ de l'École de cavalerie POUR PARIS

Hier soir sont partis, par deux trains spéciaux, le personnel et les chevaux de l'Ecole de cavalerie qui doivent prendre part au carrousel donné lundi à Paris, au Palais de l'Industrie, au profit de la Société de Secours aux blessés, et à celui du lendemain soir.

Voici l'effectif général du personnel de

l'Ecole qui a quitté Saumur. 68 officiers, 100 élèves-officiers, 9 sousofficiers du cadre (sous-maître de manège), 45 brigadiers et cavaliers de manège, 5 cavaliers de remonte, 1 sous-officier chef de détachement, 2 brigadiers, 52 cavaliers et ordonnances.

Au total, 277.

Les écuyers sont : MM. de Canisy, du Plessix, Domenech de Cellès, de Vaulogé, capitaines; de Lizaranzu, de Quincey, L'Hotte, lieutenants; Morgon et Champion, sous-lieutenants, et tous les sous-maîtres.

M. le capitaine Siéyès était parti la veille pour préparer les logements. M. Pierre, vétérinaire en 2º, accompagne les deux délachements avec deux élèves maréchaux.

Quelques officiers étrangers qui suivent un cours à l'École de Saumur, ainsi que des spahis indigenes, feront partie des quadrilles et donneront, par leurs brillants costumes, un attrait de plus à cette belle fête.

Parmi les chevaux remarquables qui figureront aux carrousels, voici quelques noms

bien connus des sportsmen:

Gentleman, monté par M. de Sesmaisons, de Paris, ancien capitaine écuyer de l'Ecole de cavalerie; Marcassin, monté par M. de Canisy; El-Rey, M. de Vaulogé; Mirambo, M. du Plessix; Rameau, M. de Cellès; Flatteur, M. de Lizaranzu; Phabus, M. de Quincey; Sergent, M. L'Hotte; Excelsior, M. Champion; All-Right, M. Morgon.

Les sauteurs sout: Cacao, monté par M. de Lizaranzu (Cacao est des plus renommés]; Flandrin, par M. de Cellès ; Chauvet, M. de Quincey ; Tournesol, M. L'Hotte; Nivernais, M. Champion; Comte, M. Morgon; Mouton, M. Gousseau, adjudant de manège ; Dameret, M. Communal, maréchal-des-logis-chef de manège; Pompon, M. de Gontaut, maréchal-des-logis de ma-36; Neuville, M. de Mondion, maréchaldes logis de manège.

Tous ces chevaux sont de pur sang, à

l'exception de Cacao et Comte.

Le nombre total des chevaux embarqués est de 205.

Comme nous l'avons annoncé dans un de nos deraiers numéros, deux séances de carrousel auront lieu : la première, le lundi 16 svril, à 2 heures de l'après-midi, et la deuxième, le lendemain mardi, à 8 heudu soir. Le Palais de l'Industrie sera éclairé à la lumière électrique.

Les carrousels seront dirigés par le géné-

ral Rothwiller.

Deux ou trois répétitions auront lieu, au Palais de l'Industrie: la première aujourd'hui même, afin de familiariser les chevaux et parfaire les exercices de nos brillants officiers.

Les deux détachements partis hier soir tormeient un escadron, sous le comman-dement de M. Ramotowski, chef d'escadrons, de M. Sieur, capitaine en premier, et de

M. Moret, capitaine en deuxième.

Le général Danloux et M. d'Aviau de Piolant, écuyer en chef, assistaient au dépert, à la gare de Nantilly, départ qui s'est

effectué dans un ordre parfait. Le premier train était composé des officiers, montés dans des wagons de première classe, puis des écuries de l'Etat où étaient tous les chevaux de pur-sang. Dans chaque fourgon, deux ou trois cavaliers de manège

accompagnaient les encvaux. Ce train était précédé de deux fortes ma-

chines. Le coup de sifflet du départ s'est fait entendre à 6 heures 10.

Un quart d'heure après, le second train, où étaient montés les sous-officiers et cavaliers de remonte, et où les écuries de chevaux de service suivaient, partait au signal donné par un envoyé spécial des chemins de fer de l'Etat qui était venu présider à l'organisation de ce départ.

Le deuxième train, aussi long et aussi chargé que le premier, avait également deux

mechines.

L'Ecole de cavalerie, personnel et chevaux, reviendra à Saumur dans la journée du mercredi 48.

Nous donnerons un compte rendu de cette sête qui, une fois de plus, marquera dans les annales de l'armée en général et de l'Ecole de Saumur en particulier.

L' « HARMONIE SAUMUROISE » AU CONCOURS MUSICAL DE NIORT

Nous apprenons avec plaisir que, les dimanche 20 et lundi 21 mai, l'Harmonie Saumuroise prendra part au grand concours musical de Niort.

Parmi les société adhérentes à ce même concours, nous pouvons citer également la Société Sainte-Cécile d'Angers et Angers-Fanfare.

Aujourd'hui, comme dit Caliban du Figaro, c'est le jour de la « fatalité », et la « caractéristique de ce beau mois d'avril 1888 est en ceci peut-être qu'il offre un vendredi 13 p aux amateurs de la déveine.

Vendredi — 13 — avril — lune rousse temps de chien - boulangisme - etc...

Décidément, ça va mal l

ANGERS. — Le crime de la rue Corneille. — Eofin, l'instruction paraît définitivement revenue de ses préjugés et de ses erreurs de la première heure. Les soupçons étranges, dirigés sur des saltimbanques inoffensifs, et même, paraît-il, sur une bande imaginaire de gens du monde, dont la spécialité aurait été de s'attaquer aux petits garçons et de les étouffer ensuite, toutes ces fantaisies plus ou moins macabres, auxquelles on s'est trop longtemps attardé, sont maintenant disparues.

La persistance de l'opinion publique et de la presse indépendante à protester contre ces divagations, a réussi, non sans peine, à ouvrir les yeux aux moins clairvoyants.

Après le long interrogatoire des parents de la victime, qui a eu lieu mercredi, et que nous avons aussitôt fait connaître à nos lecteurs, le juge d'instruction a dirigé tous les efforts de l'information vers la nouvelle piste, celle que le Ralliement, depuis le premier jour, n'a cessé d'indiquer, comme la plus vraisemblable et la plus conforme aux circonstances de l'affaire et aux indices re-

Le juge d'instruction, paraissant entrer dans cet ordre d'idées, a entendu huit nouveaux témoins qui se sont succédés toute la journée à son cabinet, et dont les déclarations ont apporté à la justice de précieux

renseignements. Il en résulte que les présomptions qui s'élèvent contre une personne, dont le nom est sur toutes les lèvres, apparaissent avec un caractère de gravité tel qu'on ne peut plus douter que nous approchons du dénouement de cette mystérieuse affaire.

En résumé, ce qu'il y a de certain, c'est qu'aujourd'hui tout le monde est d'accord, la justice comme l'opinion publique, pour rechercher les coupables là où ils sont.

Les événements vont donc se précipiter, et avant peu de temps il y a tout lieu de croire qu'un ordre d'arrestation sera lancé. (Ralliement.) SPECIALIT

Tours. — Une déception. — M. le maire de Tourd avait demandé à M. le Président de la République une audience pour le prier de s'arrêter à Tours lors de son voyage de

M. Carnot a exprimé à M. le docteur Fournier le regret de ne pouvoir déférer à

Peut-être M. le Président de la République n'est-il pas soucieux de se rencontrer à Tours avec son ancien ami Wilson, lequel ne manquerait pas de se proposer pour lui faire les « honneurs » du département.

M. WILSON EN INDRE-ET-LOIRE

M. Wilson était bien à Tours lundi ; il y est même descendu à l'hôtel de Bordeaux,

ce qui aurait, dit-on, déterminé le départ de l'hôtel de quelques personnes qui ne se souciaient pas d'y rencontrer le gendre de M. Grévy.

Il y est resté en compagnie d'amis pas trop dégoûtés, puis est parti pour Leches, où il est, dit-on, occupé avec quelques compères à élaborer une liste pour les prochaines élections municipales.

Pour une drôle de liste, ce sera certainement une drôle de liste. M. Wilson, dont le toupet est connu, est capable de s'inscrire

FAITS DIVERS

LA TEMPÈTE DE NEIGR. — Lundi, la tempête de neige qui a sévi dans la région de la Charente-Inférieure a causé des dégâts considérables sur la ligne des chemins de fer de l'Etat, entre Saint-Savinien et Saint-Laurent-de-la-Prée.

Plus de soixante poteaux télégraphiques

C'est avec beaucoup de peine qu'on a pu rétablir provisoirement les communications télégraphiques.

LA NEIGE. - On télégraphie de Rochefort, 44 avril:

« Hier matin, les habitants de notre ville ont eu, à leur réveil, une surprise désagréable. Le sol était couvert d'une couche épaisse de neige et celle-ci continuait de tomber à gros flocons, su point d'obscurcir absolument l'atmosphère.

» La chute de la neige n'a cessé qu'à 11 heures.

» A ce moment, la couche de neige atteignait une épaisseur de plus de 20 centimètres. A midi seulement, elle commençait à fondre.

» De mémoire d'homme, on n'a vu ici semblable chose en cette saison. Des fils télégraphiques et téléphoniques se sont brisés sous le poids de la neige. »

On télégraphie de Tarbes, 44 avril :

« De violentes bourrasques de neige ont souffié, hier, sur la plaine de Tarbes. La température a considérablement baissé. »

On télégraphie de Grenoble, 11 avril :

« Une tempête de neige sévit sur Grenoble et les environs depuis 48 heures. Les trains de Gap arrivent avec des retards considérables.

» On ne se souvient pas, depuis plus de cinquante ans, d'avoir vu nos montagnes couvertes d'une telle quantité de neige à celle époque de l'année. Si une période de pluies survenait, de terribles inondations seraient à redouter. »

A cette époque de l'année où les légumes frais sont encore si rares et si chers, nous recommandons aux personnes soucieuses de leurs intérêts, les excellentes conserves de Petits Pois et Haricots verts de la maison Bonvais-Flon, de Nantes, vendus à l'EPI-CERIE CENTRALE: 0 fr. 50 c. la boîte de 1/2 litre pour 3 personnes, 0 fr. 95 c. le litre pour 6 personnes, et la boîte de 2 litres pour 12 personnes 1 fr. 75 c.

Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique. Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 13 avril, 1 h. 35, soir.

La propagande électorale dans le Nord prend un caracière d'acharnement inusité. On craint des troubles très-graves dans les réunions de ce soir.

La commission de recensement de Périgueux a proclamé hier les résultats de l'élection du général Boulanger, celui-ci vient d'adresser sa démission au président de la Chambre.

Les dernières dépêches de Berlin confirment l'armistice conclu entre le prince de Bismarck et l'impératrice jusqu'à l'arrivée à Berlin de la reine d'Angleterre fixée au 24 de ce mois, mais la crise, selon toute vraisemblance, finira par la démission du chancelier.

BOURSE DE PARIS

DU 12 AVRIL 1888. Obligations du Trésor. . .

L'administration des MAGASINS GÉNÉRAUX DU TISSU, installés provisoirement rue d'Orléans, salle des Ventes, nous prie d'adresser ses excuses aux dames qui n'ont pu être servies pendant les premiers jours de vente par suite de la foule d'acheteurs qui encombraient les magasins. De nouvelles mesures ont été prises d'urgence et le personnel aug-

EMISSION PUBLIQUE de 150,000 Obligations Foncières

DR LA SOCIETE DES IMMEUBLES DE FRANCE REMBOURSABLES A 1000 FR. EN 75 ANS QUATRE TIRAGES PAR AN

Intérêt annuel : 15 Fr., payable trimestriellement

PRIX D'ÉMISSION: FR. 387,50

PAYABLE COMME SUIT : 50 fr. » en souscrivant, le 18 Avril 1888 50 fr. • à la Répartition, du 10 au 20 Mai 1888

50 fr. » le 10 Novembre 1888

50 fr. » le 10 Mai 1889 50 fr. » le 10 Novembre 1889 50 fr. » le 10 Mai 1890 50 fr. » le 10 Novembre 1890

37 fr. 50 le 10 Mai 1891

PREMIER TIRAGE le 10 Juillet 1888 PREMIER REMBOURSEMENT IS 10 Août 1888 GARANTIES

Le produit de l'emprant doit être exclusivement employé en Immeubles ou en Prêts hypothécaires garantis par des inscriptions venant en premier rang ou immédiatement après le Crédit Foncier de France. Les Obligations sont, en outre, garanties : 1º par le Capital de 15 Millions entièrement versé ; 2º par les Réserves, s'élevant ensemble à 3 Millions

La Société des Immeubles de France, fondée en 1879, a toujours, depuis sa création, distribué à ses actionnaires un dividende représentant au minimum 5 0/0 des capitaux versés.

L'Inscription à la Cote officielle sera demandée.

LA SOUSCRIPTION aura lieu le 18 AVRIL

à PARIS A la Société Générale. 54, rue de Provence. Au Crédit Industriel, 72, rue de la Victoire. A la Société de Dépôts et Comptes Courants, 2,

place de l'Opéra. A la Banque d'Escompte de Paris, pl. Ventadour. Au Crédit Foncier d'Algérie, 8, place Vendôme. A la Cia Foncière de France, 366, rue S'-Honoré. A la Société des Immeubles de France, 9, rue

DANS LES DÉPARTEMENTS ET A L'ÉTRANGER Chez tous les NOTAIRES et BANQUIERS correspondants du

CREDIT FONCIER DE FRANCE Dans toutes les Agences et Succursales des Sociétés désignées ci-dessus

Pour les détails, voir le Prospectes On peut, dès à présent, souscrire par correspondance En adressant les fonds à l'une des Sociétés désignées ci-dessus pour recevoir les souscriptions ou au

CREDIT FUNCIER DE FRANCE Au compte de la SOCIÉTÉ des IMMEUBLES.

Voulez-vous acheter Bon Marché, adressez-

L'ÉPARGNE POPULAIRE

87, rue d'Orléans, Saumur, Où vous trouverez: Des Complets Haute Nouveauté, depuis 33 fr.,

Lingerie, Toile, Nouveauté, Draperie, Confections pour Hommes et Bofants, Chaussures, Chapellerie, Horlogerie, Bijouterie, Glaces, Meubles et Lite-rie, etc., etc., en un mot tout ce qui concerne le Ménage, vendu à des prix défiant la concurrence.

Librairie ABEL PILON, rue de Figurus, 88, PARIS A. LE VASSEUR & C°, ÉDITEURS

de tous les Ouvrages de la Librairie française; de toutes les Partitions et Publications musicales; DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES Gravures, Equiz-Gories, Gravures en Couleur, etc.

Au Même Prix que chez l'éditeur

Payable CINQ FRANCS par mois *22 CHAQUE CHITAIME DE

ESCOMPTE de COMPTANT.—ENVOI FRANCO des CATALOGUES.

LE VIN AROUD & QUINA, au FER est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combatre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, phen, 102, r. Richelieu, PARIS, & Phina

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

Assemblée générale du 29 mars 1888.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société générale, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 1887, a eu lieu le 29 mars 1888, au siège de la Société.

1888, au siège de la Société.

Le rapport passe en revue les chiffres des comptes généraux et des comptes de dépôts en 1887 : mouvement général de la Caisse, 12 milliards 590,555,847 fr. 87 c.; du Portefeuille, 6,940,931,844 fr. 24 c.; des comptes de chèques, 2,941,058,949 fr. 89 c.; montant des coupons encaissés, 253,017,181 fr. 82 c.; des Ordres de Bourse au comptant, 756,653,227 fr. 59 c.

Les comptes de chèques sont au nombre de 51,884 et leur solde, au 31 décembre 1887, est de 167,922,265 fr. 10 c.; le solde de ces mêmes comptes, au 29 février 1888, s'élève à 176 millions 577,711 fr. 38 c.. Le solde des dépôts à échéance fixe, au 31 décembre 1887, est de 94,669,700 fr., et celui du Portefeuille, à la même date, de 136,638,083 fr. 15 c.

Ces chiffres, rapprochés de ceux de l'année dernière, font ressortir à côté d'une diminution dans le mouvement général de la Caisse et les ordres de Bourse, une augmentation de 220 millions dans le mouvement général du Portefeuille, et de 22 millions dans le montant des coupons encaissés; enfin les comptes de dépôts, qui marquent le mieux la constante fidélité de la clientèle, se sont encore augmentés de 9 millions.

Malgré l'accroissement de la plu-part de ses opérations, la Société n'a pas obtenu l'augmentation de pro-duits qui en eût été la conséquence à une époque plus normale. Les causes de cette situation sont, comme précé-demment, l'atonie des affaires, la grande abondance des capitaux et l'ex-trême difficulté des remplois de fonds; il n'y peut être remédié que par une stricte économie et une réduction des frais généraux. C'est dans cet esprit frais généraux. C'est dans cet esprit que la Société a déjà réalisé des amé-liorations dans son organisation et en étudie de nouvelles.

En dehors de ses opérations courantes de banque, la Société a participé à l'émission de la seconde moitié de l'emprunt 5 0/0 de la République argentine, qui a pleinement réussi; elle a fait seule ou concurremment avec d'autres établissements et avec un égal succès l'émission des obliga-

tions des Chemins de fer Brésiliens, des Chemins de fer de l'Ouest-Algérien et des Chemins de fer Départementaux; ensin elle a ouvert ses guichets à d'autres émissions publiques, chets a d'autres emissions publiques, notamment à la souscription aux bons de la Presse, aux obligations du canal de Panama, aux obligations de la Compagnie Transatlantique, etc.; et les résultats qu'elle a obtenus dans ces émissions prouvent qu'elle est au premier rang parmi les établissements de crédit, par sa puissance de placede crédit, par sa puissance de place-ment et la confiance que le public a

Après quelques explications au su-jet d'un retard survenu dans le paie-ment des annuités dues par l'hérédité du prince de Sant'Elia, dans l'affaire des Mines de Grotta Calda, le rapport expose la situation actuelle des deux affaires péruviennes dans lesquelles la Société est intéressée.

A l'égard de la Participation Guano, il indique que la Cour de Cassation s'est prononcée sur le pourvoi formé par MM. Dreyfus frères, et que sur les par MM. Dreylus freres, et que sur les six moyens invoqués par eux, elle en a rejeté quatre et a admis les deux autres. Pour les deux dispositions de la Cour de Paris qui ont été cassées, les parties ont été renvoyées à plaider à nouveau devant la Cour d'Orléans et les débats doivent commencer le mois prochain.

En ce qui concerne l'entreprise du Callao, il rappelle que malgré tous ses efforts, malgré l'appui du Gouvernement français, la Société a eu le regret de voir annuler, par le Congrès péruvien, le traité conclu le 10 avril 1855 avec le général Iglesias, et que de nouvelles négociations ont dû être entamées. Après bien des difficultés, ces négociations ont abouti et un nouveau contrat a pu être signé, le 5 mai veau contrat a pu être signé, le 5 mai dernier, avec le Gouvernement du Pérou, contrat qui a été approuvé définitivement par le Congrès péruvien, le 25 octobre 1887.

Bien que la Société ait défendu pied à pied les termes du précédent con-trat, elle a dû céder devant la force majeure, accepter la réduction à 25 années du privilège exclusif d'exploi-tation, et consentir à l'abaissement des tarifs stipulés à l'origine; mais la con-cession n'en a pas moins une durée de 50 années à partir de la date du

Malgré l'abaissement des tarifs et nonobstant des conditions exception-nellement désavantageuses (restitution au Gouvernement péruvien de partie des droits perçus pendant les négociations, épidémie de choléra ayant suspendu une partie du trafic), les produits nets du port, en 1887, ont encore été supérieurs à l'annuité nécessaire, au taux de 45 0/0, pour l'a-

mortissement intégral, pendant la du-rée de la concession, des frais d'établissement.

Le rapport, en terminant, fait con-naître que M. le baron Hely d'Oissel a été choisi par ses collègues pour remplir les fonctions de vice-président du Conseil d'administration.

du Conseil d'administration.

Les bénéfices de la Société ont été de 3,021,328 fr. 60 c., sur lesquels 1,500,000 fr. ont été distribués le 1er octobre 1887. Le Conseil a proposé de distribuer, au 1er avril 1888 6 fr. 25 c. par action, moins l'impôt. Cette répartition porte le revenu de l'année à 12 fr. 50 c., soit 5 0/0 du capital versé. capital versé.

Le rapport du Comité de Censure fait ressortir la régularité avec laquelle fonctionnent les services de la Société et mentionne spécialement la Comptabilité générale qui a été, de la particulation des censeurs, l'objet d'une étude approfondie et de vérifications nombreuses. Il constate la parfaite régularité du Bilan et s'associe à la proposition de dividende faite par le Conseil.

L'assemblée générale a approuve les comptes de l'exercice 1887 e adopté la proposition du Conseil relative à la fixation du dividende. Elles de la completateurs MM de Conseil relative de la fixation du dividende. réélu administrateurs, MM. de Cau, ville et Lefèvre-Pontalis, administrateurs sortants; et réélu censeur. M. de Gonet, censeur sortant.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE BECHAREL.

Les créanciers de la faillite du sieur Bécharel, marchand ambulant à Saumur, sont invités de nouveau à se rendre au Tribunal de commerce, salle des faillites, le samedi 21 avril 1888, à 9 beures du matin, pour assister à la vérification de leurs créances dans cette faillite et les affirmer devant M. le juge-commissaire.

Dans le cas où les créanciers con-

voqués de nouveau par le présent avertissement n'auraient pas encore remis au syndic ou au grelle du Tri-bunal leurs titres de cré-nces accompagnés d'un bordereau sur timbre des sommes par eux réclamées, ils sont priés de le faire sans retard et quel-ques jours avant la séance de vérification ci-dessus indiquée.

Le Greffier, GAUTIER.

Etude de M. PAUL PROUX, commis-saire-prisour à Saumur.

VENTE DE MEUBLES

Après décès.

Le DIMANCHE 15 AVRIL 1888, à 1 heure du soir, à Saint-Hilaire-Saint-Florent, dans une maison où est décé-dee M= veuve Villiers, Il sera vendu:

Armoire, buffet, bois de lit, huche, tables, chaises, couetles, traversins, oreillers, draps, serviettes, chemises, vêtements, batterie de cuisine, vais-selle, futailles, bouteilles vides et autres objets. Au comptant, plus 10 0/0.

Etude de Mº PASQUIER, notaire au Poy-Noire-Dame.

VENTE D'ARTICLES de MERCERIE et de ROUENNERIE

Pour cause de cessation de commerce.

Le DIMANCHE 15 avril 1888, à midi, et DIMANCHES suivants, dans une maison située au Puy-Notre-Dame, Me Pasquier procédera à la vente aux enchères publiques des marchandises neuves composant le londs de commerce de mercerie et de rouennerie exploité, au Pay-Notre-Dame, par les époux Henri Blandrau-

Cette vente à élé aulorisée par jugement du Tribucal de commerce de Saumur, en date du neuf avril mil huit cent quatre-vingt huit.

On paiera comptant, plus 10 0/0.





M. VERNERY

Opticien à Pontivy.

J'si l'honneur de vous informer de mon arrivée en cette ville, où je suis visible de 9 heures du matin à 4 heures du soir.

Dans l'espoir de votre visite, agréez. M , mes salutations les plus respec-

VERNERY.

Prière de ne pas confondre l'opticien avec le marchand de lunettes

eien avec le marchand de lunettes ignorant complètement ce qu'il vend.

Par une pratique de plus de 30 années dans l'ort de l'optique, je suis parvenu à soulager instantanément, à l'aide de verres spéciaux, toutes les faiblesses de la vue, ainsi qu'à en rectifier les défectuosités par les seuls verres prayetés à l'exposition de 1878. verres brevetés à l'exposition de 1878.

Je possède un grand choix de mon-tures, lunettes, pince-nez or, argent, écaille, acier, baromètres, thermo-mètres, jumelles, longues-vues, etc. On fait toutes les réparations d'optique demandées.

Entrée libre. HOTEL DE LONDRES, à SAUMUR, pour 15 jours seulement.

A LOUER Pour la Saint-Jean 1888,

UNE PETITE MAISON

Faisant le coin de la rue Dacier et de la rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, ou à Me AUBOYER, notaire, place de la Bliange. (40)

A VENDRE

EXCELLENTE JUNENT BAIL Beaucoup de fond, onze ans, se monte et s'attelle. Prix 600 fr.

S'adresser à M. DE LA MOTHAYE, château d'Isoré, par Avoine.

CÉDER DE SUITE Pour cause de santé

UN MAGASIN

Situé au centre du commerce

Bail et conditions avantageuses S'adresser au bureau du journal.

Externat de jeunes filles DIRIGÉ PAR Mme ROBIN

28, rue de la Tonnelle, Saumur.

Prend des fillettes à partir de 6 ans, pour les conduire au certificat d'é-tudes et au brevet. — Prix modérés.

A VENDEE

DUC TITE Avec harnais vernis S'adresser au bureau du journal.

Blude de M. LE BARON, notaire à Saumur.

W M M M

A L'AMIABLE

1ºnt. UNE MAISON, située à Saint-Florent, à l'angle de la rue du Port et de la rue de la Palaine;

2ent. 28 ares environ de TERRE, en trois parcelles, aux Prés-Boisseau, commune de Saint-Hilaire-Saint-

3ºnt. 20 ares environ de VIGNE, au Pont-Fouchard, même commune. Ces immeubles appartiennent à Mm. Leclorenec et à ses enfants.

S'adresser à Mo LE BARON, notaire.

Etude de M. GAGNAGE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, 17.

A LOUER

Pour la Toussaint prochaine (1888)

LA FERME

GRAVOUILLEAU

Sise à Chétigné, commune de Distré,

Comprenant: bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, jardin et terres labourables, Le tout d'une contenance de 6 hectares

19 ares 97 centiares. On adjoindrait à la location, à la con-

venance du preneur, environ 1 hectare 22 ares de la Terre-de-France, Située sur la route du Coudray entre le Coudray et Chétigné.

Pour tous renseignements: S'adresser à M° GAGNAGE, notaire à Saumur.

ON DEMANDE une bonne domestique, bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

图 随 图 即 建

Au Comptant

Fûts vides à retourner Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur:

Vins blancs des Côteaux à 80 et 100 francs la barrique; Vin rouge nouveau à 80 fr.; Vin rouge supérieur à 100 francs;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs. Ces vins pèsent 8 1/2 à 10 degrés. Des échantillons sent envoyés sur demande.

CIDRES Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nom-breuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

DENTS Léon A. Fresco

Chirurgien - Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES SALUINATUJES

Extraction, Aurification-Prix modéré.

LE COLLÈGE DE SAUMUR

PRÉPARE AUX

ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS ET A L'EMPLOI

D'Elève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4" Mars 4884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Etaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

PARISIENNE EPICERIE

MAISON IMBERT ET PILS 33, rue d'Oriéans, et 38, rue Dacier, Saumur

GRANDE BAISSE DE PRIX SUCRE, 1er choix, cassé ou en pains, le kilog.

cassé régulier, le kilog.... 2 40

CAFÉ GRILLÉ, bonne qualité, le 1/2 kilog... 2 60

requalité, — 1er qualité, — 2 80

extra, mélange supérieur —

Couronnes Funéraires en tous Genres SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL

ANCIENNE MAISON CUPIT

20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR

Fleurs Artificielles et Plantes d'Appartement Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie, Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.

ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES Articles spéciaux pour MM. les Ecclésiastiques

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.